


Registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 06/07/2022
Reçu en préfecture le 06/07/2022
Affiché le 
ID : 064-256402579-20220701-2022_09-DE

Syndicat Intercommunal
de Regroupement Pédagogique
Os-Marsillon / Abidos

DÉLIBÉRATION N°2022/09

Séance du 1^{er} juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux et le premier juillet à dix-huit heures, le Comité Syndical de ces Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. MIRASSOU Jean-Claude, Président.

Présents : M. BRUNO Jacques, Mme CAZALET Mélinda, M. CHAFFANEL Christian, Mme JOUBERT Mireille, M. MIRASSOU Jean-Claude, M. TOULOUSE Jérôme

Absents excusés : Mme AGRAFEIL Karine, Mme BACARDATZ Martine, M. de GRANGE Edouard, Mme DONNAY Vanessa,

Mme CAZALET Mélinda a été nommée secrétaire de séance.

TARIF DES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE - ANNÉE 2022-2023

Monsieur le Président fait part aux membres du Comité Syndical du courrier de la Culinaire des Pays de l'Adour, informant qu'il y aura une augmentation des tarifs des repas, à hauteur de 6.54% pour la rentrée 2022-2023.

La participation actuelle est de :

- **4.10€ pour les enfants des communes d'ABIDOS et d'OS-MARSILLON**
- **4.60€ pour les enfants extérieurs aux deux communes**
- **3.40€ pour les enseignants et le personnel**

Pour cette nouvelle année scolaire 2022 2023, le Président propose d'augmenter ce tarif pour la prochaine rentrée.

Le prix des repas passerait à :


- **4.20€ pour les enfants des communes d'ABIDOS et d'OS-MARSILLON**
- **4.70€ pour les enfants extérieurs aux deux communes**
- **3.50€ pour les enseignants et le personnel**

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical

DÉCIDE de fixer pour l'année scolaire 2022 2023 le tarif des repas à :

- **4.20€ pour les enfants des communes d'ABIDOS et d'OS-MARSILLON**
- **4.70€ pour les enfants extérieurs aux deux communes**
- **3.50€ pour les enseignants et le personnel**

Registre des délibérations

Envoyé en préfecture le 06/07/2022
Reçu en préfecture le 06/07/2022
Affiché le 
ID : 064-256402579-20220701-2022_09-DE

Syndicat Intercommunal
de Regroupement Pédagogique
Os-Marsillon / Abidos

- **TRANSMET** la présente délibération à Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques.

Ainsi fait et délibéré à Abidos, les, jour, mois et an que dessus.

Nombres de membres en exercice : . 10
Nombre de membres présents : . 6
Nombres de suffrages exprimés : . 8
Votes contre : . 0
Votes pour : . 8
Date de convocation : 13/06/2022

*Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,
Fait à Abidos le 1^{er} juillet 2022*

Le Président,


Jean-Claude Mirassou

